

Bordeaux, ville de surf

Territorialités, mobilités et artificialités

ANDRÉ SUCHET

Si la place du football et du rugby dans les dynamiques urbaines de Bordeaux et du Sud-Ouest est largement connue, les pratiques sportives de nature ne sont pas sans importance dans l'histoire récente de cette métropole, le surf en particulier. À la suite des travaux fondateurs de Jean-Pierre Augustin¹, récemment disparu et auquel on souhaite rendre hommage, les enjeux de cette activité sont maintenant connus, y compris au plan économique et politique². Plus encore que la navigation à la voile ou les activités équestres, la glisse participe à la construction sociale et culturelle de Bordeaux Métropole selon au moins trois niveaux.

Le littoral aquitain ou Bordeaux Plage

Les plages de l'Atlantique sont à environ une heure de voiture et une heure à une heure et demie de transport en commun (train, bus) de l'agglomération de Bordeaux. Le développement des communes de l'Ouest – Mérignac, Pessac, Saint-Médard-en-Jalles, Gradignan, Cestas – rapproche encore les citadins du rivage. Cette croissance, motivée parfois par la proximité de l'océan, renforce la tendance historique de développement de la rive gauche au détriment de la rive droite de l'agglomération. C'est ainsi qu'un ensemble de trajets de loisir se multiplie les week-ends ou les jours fériés (notamment vers Lacanau-Océan qualifiable de station surf³ ou vers Le Porge que nous étudions dans le cadre d'un projet de recherche POPSU-Territoires⁴). Certains dimanches près de 150 000 Bordelais se déplacent vers le littoral.

Il s'agit de trajets à la journée mais aussi de migrations de courte ou moyenne durée vers des résidences

secondaires au statut de résidence d'été (notamment dans le cas des petites villes balnéaires de Hourtin, Carcans, Lacanau ou Biscarosse).

Plus encore, apparaît désormais la question d'une habitation permanente de ces zones. À l'image des recherches menées en Méditerranée sur la Grande-Motte partagée entre « ville saisonnière et ville permanente⁵ », c'est la question du post-tourisme qui se pose. Le post-tourisme – au sens strict – c'est lorsque des couples à la retraite viennent vivre à l'année dans leur appartement ou maison de vacances⁶, pour que « la retraite soit des vacances permanentes ». Les attentes urbaines se modifient alors et les pratiques de loisir sportif laissent place à des questions d'accessibilité ou de santé.

Mais, notamment dans le cas du Porge ou de Lacanau, se pose aussi la question de la métropolisation, avec des effets de rurbanisation ou de périurbanisation. C'est-à-dire des familles ou des couples d'actifs qui viennent vivre à l'année sur la côte tout en travaillant à Bordeaux. C'est ainsi que les trajets pendulaires domicile-travail se multiplient également dans l'autre sens (entre le bassin d'Arcachon et Bordeaux, entre la côte et Bordeaux). L'importance récente du télétravail dans les métiers de bureau qui permet de ne pas être à Bordeaux tous les jours amplifie encore cette tendance.

5 | J. Rieucou, « La Grande-Motte, ville permanente, ville saisonnière », *Annales de Géographie*, 2000, 109(616), p. 631-654.

6 | J. Viard, F. Potier, J.-D. Urbain, *La France des temps libres et des vacances*, éditions de L'Aube, 2002.

1 | On retient notamment son livre collectif fondateur de la recherche à ce sujet, *Surf Atlantique. Les territoires de l'éphémère*, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1994. Il avait également coordonné avec François Cougoule de l'a-urba, un dossier de la présente revue sur le thème « Bordeaux, terrain de jeux » (*CaMBo*, n° 9, 2016).

2 | Voir notamment à ce sujet : S. Herrera, « La filière glisse en Aquitaine : d'une croissance spontanée à un développement consolidé », in J.-P. Callède, A. Menaut (Eds.), *Les logiques spatiales de l'innovation sportive*, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2007, p. 73-93. C. Guibert, *Univers du surf et stratégies politiques en Aquitaine*, L'Harmattan, 2007.

3 | J.-P. Augustin, « Emergence of surfing resorts on the Aquitaine Littoral », *Geographical Review*, 88(4), 1998, p. 587-595.

4 | Un PLU hors service ? *La petite ville littorale du Porge sous emprise de l'aire métropolitaine bordelaise*, POPSU-Territoires, 2022.



Le Wave Surf Café à Bordeaux. © Fabien Cottureau.

Pour toutes ces raisons, les plages et les spots de surf du littoral aquitain deviennent comme une extension de la ville, c'est l'idée de Bordeaux Plage.

Des fragments de territorialité urbaine du surf

Si la ville de Bordeaux n'est pas une agglomération littorale et qu'il n'existe en tant que tel aucun spot de surf directement lié à la ville, la place du surf dans les représentations, l'image, l'imaginaire de Bordeaux Métropole est importante. La présence de surfeurs en ville les dimanches soir au retour d'un week-end qu'on imagine en les voyant ranger leur matériel, faire sécher les combinaisons néoprène, des porte-surf sur les vélos, des surfs sur les barres de toit des voitures dans les embouteillages ou encore, de temps en temps, un jeune homme ou une jeune fille qui transporte un surf dans sa house en ville, dans le tramway, à la boulangerie ou à la poste. Tous ces indices faibles concourent à restituer un message fort autour de la glisse dans la ville et du ou des mondes du surf¹.

Le phénomène du Mascaret², qui se produit pourtant largement en amont de Bordeaux se trouve également associé à la ville. Avec la pelote basque et certaines activités de nature, le surf participe d'un imaginaire sportif particulier. Analyser les cultures sportives urbaines revient alors à prendre en compte un ensemble de pratiques où se mêlent l'imaginaire et les représentations. Le surf contribue ainsi à l'image même de Bordeaux. Ancienne et moderne dans son urbanisme, ville paradoxale dans son histoire selon Jean Dumas³, Bordeaux apparaît en ce sens à la fois ville de jeux traditionnels et de glisse contemporaine.

Le Wave surf Café et les projets de vagues artificielles

Un dernier niveau d'association entre la pratique du surf et la métropole de Bordeaux concerne l'émergence de structures artificielles de surf, et notamment le Wave surf Café dans le quartier des Chartrons.

Plus précisément, on peut séparer ce genre de dispositifs en deux grandes catégories⁴ : les vagues artificielles dites dynamiques et les vagues artificielles dites statiques. Les premières sont majoritairement installées en plein air et en dehors des

villes. Il s'agit de dispositifs de déplacement d'une importante quantité d'eau sur un relief qui va permettre la formation d'une vague relativement similaire à celle d'une vague naturelle. Nous en avons compté actuellement six en activité dans le monde, d'autres sont en construction, sans compter les très nombreux projets. Parmi ceux-ci, plusieurs ont fait ou font l'objet d'étude autour de Bordeaux : un projet déjà abandonné du nom de Wavelandes près de Dax dans les Landes, deux autres projets de la société Okahina Wave en discussion à Libourne et sur le site du Futuroscope⁵ ou encore un projet de Wavegarden Cove pour Lacanau, qui semble lui aussi abandonné⁶. Les vagues artificielles statiques se caractérisent par un support dur, une sorte de pan incliné plastifié, sur lequel un écoulement très rapide d'eau permet la glisse. De fait, la configuration résultant de ces dispositifs, situés le plus souvent dans des structures couvertes et urbaines, n'est pas ressemblante à celle d'une vague naturelle, et ne permet pas d'utiliser le matériel du surfeur.

Le Wave Surf Café, développé à Bordeaux, est ainsi une structure artificielle de glisse *indoor* statique installée dans la galerie Tatry du quartier des Chartrons. Cette installation met en avant la dimension ludique permettant « l'expérience » de la « sensation de glisse », plutôt que celle d'une pratique du surf à proprement parler. Les clients évoquent d'ailleurs plus la sensation du skateboard ou du snowboard que du surf. Des challenges sont parfois organisés ou des soirées à thème autour d'un film de surf ou d'un dessin animé pour les enfants. La clientèle est urbaine ou péri-urbaine.

Largement étudiés à Grenoble ou à Pau dans le cas des pratiques de montagne, les liens entre ville et nature, entre l'ailleurs et l'ici, prennent à Bordeaux la configuration particulière d'une ville indirectement de l'Atlantique, d'une ville reliée à l'océan dans ses mobilités, ses pratiques et ses images de surf. Au-delà de cette activité de glisse, pour terminer cet article par les mots de Jean-Pierre Augustin qui avait étudié également la pelote basque, le football ou encore le rugby à Bordeaux⁷, on peut dire « qu'en raison d'une histoire originale, d'un rapport spécifique aux lieux (entre tradition et modernité) et des modes particuliers de gestion locale dans l'histoire politique de la ville, les cultures sportives donnent une coloration propre au vécu et à l'imaginaire bordelais ».

1 | C. Guibert, *Les Mondes du Surf*, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2020.

2 | J.-P. Callède, « Le Mascaret à Saint-Pardon », in J.-P. Callède, P. Matharan, *La déferlante surf, Catalogue de l'exposition*, Bordeaux : Musée d'Aquitaine, 2019, p. 164-167.

3 | J. Dumas, *Bordeaux, ville paradoxale*, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2000.

4 | A. Malherbe, A. Suchet, « Les dispositifs de production de vagues artificielles pour le surf dans le monde, Actualité technique et aménagement des sites ». In C. Guibert, *Les Mondes du Surf*, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2020, p. 257-270.

5 | E. Provenzano, « Nouvelle-Aquitaine : Trois projets de vagues artificielles veulent déferler entre 2022 et 2024 », 20minutes.fr, 15/12/2021.

6 | J. Lestage, « Piscine à vagues à Lacanau : ce qui a fait couler The Park », *Sud Ouest*, 24/10/2019.

7 | J.-P. Augustin, « Bordeaux, au rythme des cultures sportives », *Sud-Ouest Européen*, 2006, 22(1), p. 127-140.